

**SOLVABILITÉ II : LES IMPACTS À SUIVRE****PROGRAMME**

- SOLVABILITÉ II : OBJECTIFS ET ENJEUX DE LA RÉFORME
  - Rappel du contenu des trois piliers
  - Calendrier de la mise en oeuvre de la réforme
  - Approche capital minimum requis (MCR) / capital de solvabilité requis (SCR)
  - Formule standard / modèle interne
- LES IMPACTS DE L'APPLICATION DES NOUVELLES NORMES PRUDENTIELLES
  - Incidence sur la politique Produits
  - Nouvelles exigences / caractéristiques techniques du nouveau contrat
  - Révision des contrats en portefeuille en fonction des nouvelles exigences de solvabilité
  - Incidences sur la stratégie de commercialisation
  - La diversification du portefeuille : avantages ou inconvénient
- LES SCÉNARIOS CATASTROPHES
  - Intégration des scénarios catastrophe dans le calibrage de Solvabilité II
  - Etendue des exigences  
*Cas pratique. Mise en oeuvre des scénarios catastrophe*
- CONCLUSIONS

**DESCRIPTION**

Solvabilité II (Solvency II en anglais) est une réforme des règles européennes du monde de l'assurance. L'objectif est de revoir en profondeur les directives tenant compte de la position financière globale de l'entreprise d'assurance, au-delà de la seule exigence de marge de solvabilité. Cette formation donne une vision intégrale des principaux impacts de la réforme sur la stratégie, politique produit et gestion des risques pas l'assureur.

**OBJECTIFS**

- Comprendre les impacts de la réglementation Solvabilité II
- Anticiper les conséquences de la réforme sur la gestion des risques dans l'Assurance
- Savoir intégrer des scénarios catastrophe dans le calibrage de Solvabilité II

**PUBLIC**

- Responsables de projet et consultants Solvabilité II
- Actuaire des organismes d'assurance, mutuelles, prévoyance, etc
- Cadres des directions techniques, financières, comptables

**NIVEAU**

Avancé

**PRÉ-REQUIS**

- Connaissances de base du contenu de la réforme Solvabilité II
- Connaissance de base du métier de l'assurance

**FORMATIONS ASSOCIÉES**

- ÉLARGISSEZ VOTRE CHAMP DE VISION
  - Bâle II - Bâle III : Risque réglementaire

**FORMATEUR**

Roger Rattaz

**DURÉE**

1 jour

**FORMAT**

journée/soirée

**PRIX**

1 150€ HT